



Fédération
des CPAS

13 mai 2016
Namur

« Les systèmes énergétiques du futur ?
Quel marché 'électricité et gaz'
souhaitons-nous collectivement
mettre en œuvre à l'horizon 2030 ? »

La vision des CPAS wallons

Sabine Wernerus
Conseiller

Chantal Duret
Présidente de la Commission énergie

LE CPAS



l'avenir depuis 40 ans

1. Les chiffres de la pauvreté en Belgique

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

La pauvreté en Belgique

En 2014, **15,5 % de la population en Belgique était considérée comme à risque de pauvreté monétaire** (ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1 085 € par mois pour une personne isolée ou 2 279 € pour un ménage composé de 2 adultes et de 2 enfants).

Certaines catégories de personnes sont plus exposées à ce risque de pauvreté, notamment les membres de familles monoparentales (36 %) et les chômeurs (43 %).

Sources : Direction générale Statistique : EU-SILC 2014 (« Statistics on Income and Living Conditions »)

La pauvreté en Belgique

Selon l'indicateur européen de la pauvreté (pourcentage de personnes confrontées à un de ces trois risques : pauvreté monétaire, privation matérielle grave ou faible intensité de travail), **en 2014, 21 % des personnes en Belgique présentaient un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.**

Les chômeurs et les inactifs sont des catégories plus à risque que les autres (respectivement 63 % et 45 %). Les membres de familles monoparentales constituent également une population à haut risque (51 %).

Le contraste de la pauvreté en Belgique

Les inégalités se creusent, le bien commun est désinvesti (enseignement, action sociale, justice...) alors que le salaire des CIO augmentent et les bénéfices des entreprises aussi...

L'Echo titrait le 2 avril dernier : « *18 milliards de bénéfices pour les sociétés cotées à Bruxelles* ».

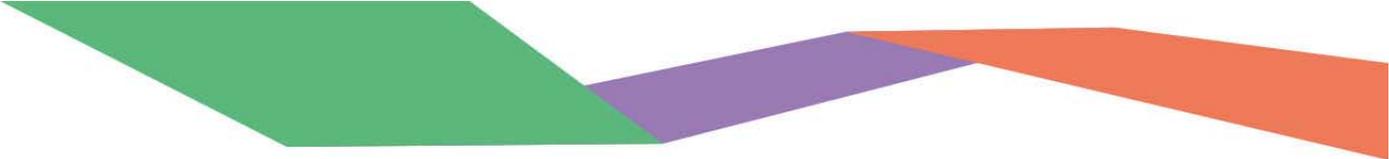
« *Les profits nets engrangés par les sociétés belges ont progressé de 32,7 % en 2015 pour atteindre un montant total de 18,3 milliards €. Le dividende augmente pour plus d'une société sur deux* ».

Sources : L'Echo, Marc Collet, 2 avril 2016, online
http://www.lecho.be/dossier/resultatsannuels2015/18_milliards_de_benefices_pour_les_societes_cotees_a_Bruxelles

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

2. La pauvreté en Wallonie



Selon l'IWEPS, en 2011, la Wallonie affichait un taux de pauvreté de presque 20 %. Comparée aux pays européens, la Wallonie se situe au même niveau que le Portugal, la Pologne ou la Lettonie...

Au-delà des chiffres et bien loin des clichés de la pauvreté, les personnes qui frappent à la porte des CPAS sont aujourd'hui également :

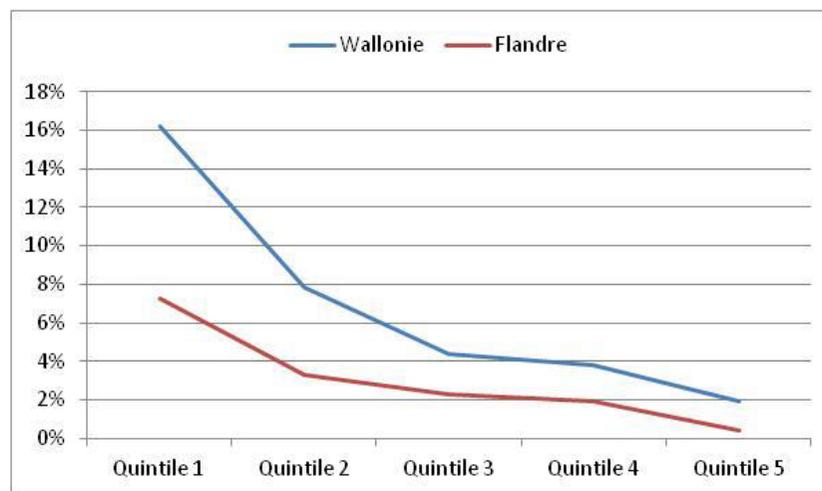
- des travailleurs pauvres (classe moyenne inférieure),
- des familles monoparentales,
- des personnes retraitées...

3. La précarité énergétique

Pour rappel, les entraves à l'accès à l'énergie sont :

- le coût de l'énergie (c'est-à-dire le montant de la facture),
- la faiblesse des revenus,

Proportion de personnes qui vivent dans un ménage qui n'a pas les moyens de chauffer décemment son logement, par quintile, en %, Flandre, Wallonie, 2011



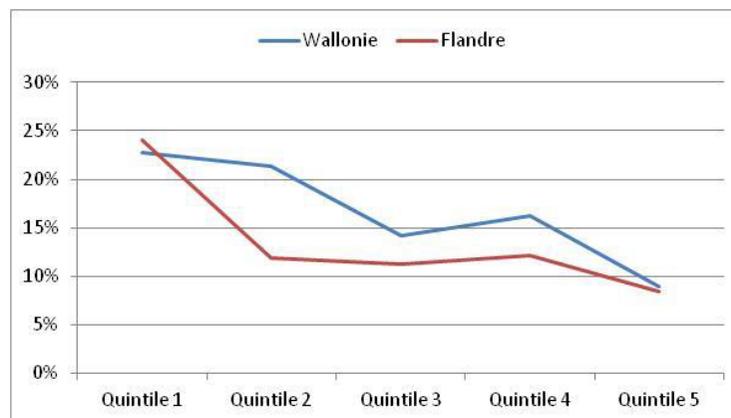
Source : EU-SILC 2011.

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

- la piètre qualité des logements et de l'équipement électroménager.

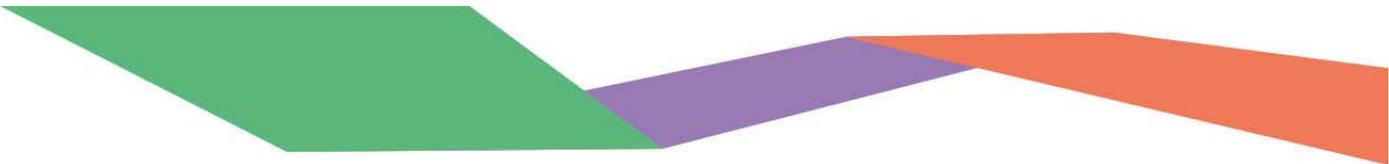
Proportion de personnes qui vivent dans un logement qui a des problèmes de fuites de toit, murs humides, châssis troués, en %, Flandre, Wallonie 2011



Source : EU-SILC 2011.

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016



D'après le baromètre de la précarité énergétique (Fondation Roi Baudouin), 1 ménage sur 5 est confronté à la précarité énergétique en Belgique.

Ce même baromètre identifie la Wallonie comme étant la Région avec le taux le plus élevé de ménages touchés par cette problématique.

4. Les préoccupations des CPAS wallons

- ❖ Responsabilité individuelle/responsabilité collective
- ❖ Les compteurs à budget
- ❖ L'accès au logement décent
- ❖ Le soutien structurel des CPAS agissant comme dernier rempart : « quand on a plus droit à rien, on va au CPAS »

❖ Le juste équilibre en responsabilité individuelle et responsabilité collective

Les CPAS sont les premiers témoins du contexte dans lequel nous sommes : processus d'exclusion qui génère une série de problèmes pour lesquels les personnes sont sur-responsabilisées (ex. : délocalisation des sites de production et dumping social versus exclusion des chômeurs...).

Des exemples en matière d'énergie ?

- État des logements (sociaux), pénurie de logements, marchand de sommeil... ;
- Non accès aux primes pour les propriétaires bailleurs ;
- Nouvelles normes (dès 2017) pour les installations de chauffage ;
- Impunité quant à l'application de la réglementation PEB ;

❖ Les compteurs à budget

D'où vient-on ?

1984; 11,4 % des clients en gaz et en électricité ont reçu une mise en demeure avec menace de coupure. 29.749 coupures ont été effectuées dont 3271 n'ont pas fait l'objet d'un rétablissement (Coordination gaz-électricité-eau Bxl).

Les victimes des coupures se répartissent comme suit : 56 % d'actifs, 22 % de chômeurs, 3% de pensionnés et 19 % autre. Parmi ces personnes, 15 % sont assistées financièrement par un CPAS et 10 % sollicitent une aide.

in *La Revue Nouvelle*, septembre 1985, Béatrice Haubert

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ Les compteurs à budget

D'où vient-on ?

Suite aux grands froids de l'hiver 1985 et
du nombre important de coupures:

Un Fonds d'Entraide annuel est créé par le Comité de Contrôle,

❖ Les compteurs à budget

D'où vient-on ?

En Wallonie :

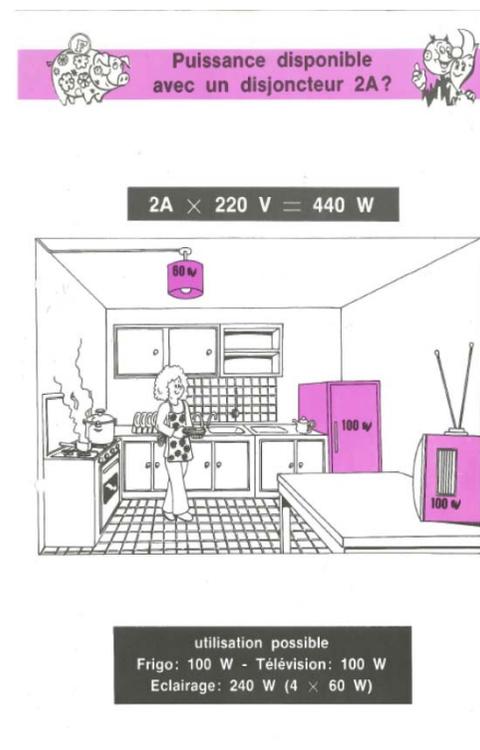
Le Décret du 25 juin 85 instaure

Le Minimelec, soit

Le limiteur de puissance deux ampères
(4 ampères depuis 1992),

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016



Puissance disponible
avec un disjoncteur 2A ?

$2A \times 220V = 440W$

60 W
100 W
100 W

utilisation possible
Frigo: 100 W - Télévision: 100 W
Eclairage: 240 W (4 × 60 W)

The diagram shows a kitchen scene with a woman cooking. A power meter above the kitchen indicates a total power consumption of 440W. Below the kitchen, a list of power-consuming appliances is provided: a refrigerator (100W), a television (100W), and lighting (240W, consisting of 4 x 60W bulbs). The diagram is framed by a purple banner at the top and a black banner at the bottom.

❖ Les compteurs à budget

D'où vient-on ?

- Décret RW 21 février 1991 qui crée les CLAC dans chaque commune,
- Loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation qui définit en son article 1er, 13° la médiation de dettes,
- Arrêté du 22 avril 1993 qui instaure l'Opération Mébar,
- La loi du 5 juillet 1998 relative au règlement collectif de dettes,
- La Loi du 4 septembre 2002 - Fonds énergie fédéral,
- La Loi programme du 22 décembre 2008 (art. 249-264) et l'AR du 27 mars 2009 fixant les règles d'octroi du Fonds Mazout

❖ Les compteurs à budget

Aujourd'hui

- Ils sont un instrument de gestion budgétaire permettant à son usager de ne pas s'enliser dans un endettement trop important
- Le débat sur la privation doit tenir compte des situations rencontrées avec les autres combustibles
- La suppression des CAB induira une aggravation de la situation des ménages (surendettement ou coupure – vu les délais de procédure, en été, soit à la période où l'on prépare l'hiver suivant, coût d'une coupure pour les ménages)

❖ Les compteurs à budget

Aujourd'hui

Le positif du CAB

Les CPAS rencontrent de nombreux ménages qui souhaitent garder leur CAB même après le remboursement de la dette (gestion en €, petites sommes)

Le négatif du CAB

Lorsqu'il alimente le combustible de chauffage.

❖ Les compteurs à budget

Et l'avenir ?

Faute de solutions alternatives efficaces, quelles perspectives d'amélioration ?

- Élargissement de la protection des clients vulnérables
- Plans de paiement raisonnables
- Rénovation des logements et renouvellement des équipements
- Soutien des CPAS qui accompagnent les personnes dans l'utilisation du CAB

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ Les compteurs à budget

Et l'avenir ?

- Améliorations multiples, en concertation avec les GRD, comme :
 - l'augmentation du crédit de secours ;
 - la suppression des possibilités de coupure dès le vendredi midi ;
 - le renforcement de l'information (explication période hivernale, mode d'emploi...) ;
 - l'accessibilité des compteurs et des bornes de rechargement ;
 - etc.

❖ L'accès au logement décent

- La faible disponibilité des logements à bas loyer empêche les ménages précarisés de choisir un logement décent dont les charges énergétiques seront réduites,
- L'écart entre l'application des nouvelles normes (ex. : PEB, AGW 29/01/09 cf. pollution atmosphérique des installations de chauffage) et la réalité des ménages précarisés (création d'un marché parallèle et non-respect des exigences)

❖ L'accès au logement décent

Exemple d'un lit de bébé piqué par l'humidité...



Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ L'accès au logement décent

Problèmes d'humidité



Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ L'accès au logement décent

Problèmes de chauffage Installations vétustes



Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ L'accès au logement décent

**Électricité non
conforme**



**Fuite d'eau
toiture**



Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

❖ L'intervention concrète des CPAS



AVANT le passage du Tuteur:

- humidité - moisissure,
- manque de ventilation,
- absence de barre et de douche avec pommeau économique.

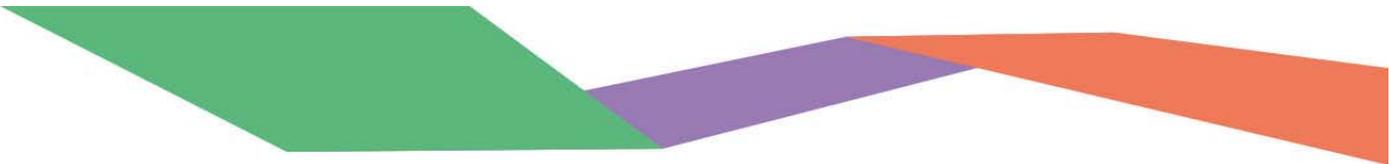
APRES le passage du Tuteur:

- SDB carrelée,
- ventilation placée,
- placement d'une douche avec pommeau économique...

❖ Le soutien aux CPAS

- Simplification des dispositifs d'aide (critères d'octroi, montant de l'intervention, procédure...) : accès à un tarif social pour tous les combustibles en fonction du niveau de revenu des ménages
- Renforcer les ressources humaines des CPAS pour leur permettre de venir à bout de leurs missions

5. Le système idéal en 2030



Et si on oubliait tout Et que l'on se mettait à rêver :

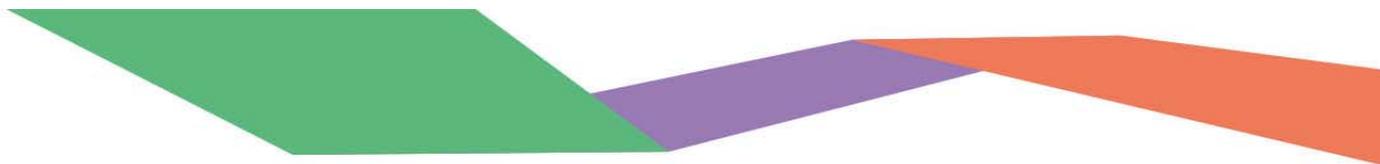
En tenant compte des aspects :
du logement,
de l'énergie,
de la santé et
du budget....

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

En 2030, si chaque ménage occupait un logement :

- Passif,... bien isolé... bien éclairé,
- En ordre de salubrité (électricité, installation chauffage...),
- Equipé d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques et solaires thermiques, éolienne domestique...)
- Raccordé à l'eau de pluie
- Entouré d'arbres fruitiers et de potagers,..., et d'une source d'eau potable... dans le quartier



En 2030, si chaque logement était équipé :

Energies renouvelables = pas de facture
Pas de facture = pas de dette
Pas de dette = pas de Compteur à budget
Pas de compteur à budget = pas de procédure

...



Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

Mais, même en 2030, l'accompagnement reste indispensable :

Pour occuper 1 logement, même passif, il faut suivre le mode d'emploi personnalisé...

Et sans mode d'emploi suivi, il y aura des risques de mauvaise gestion...

Une mauvaise gestion, c'est une dégradation du bâti...

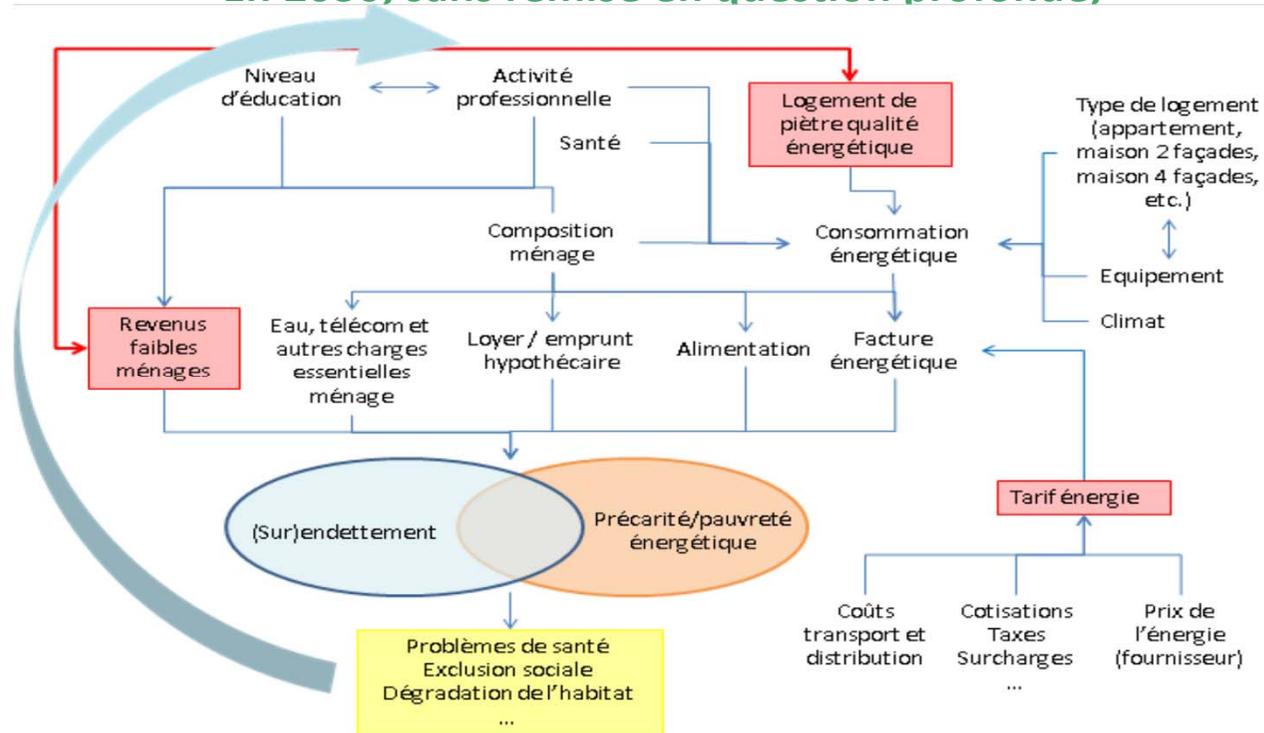
Et une dégradation du bâti entraîne des problèmes de santé...

Une mauvaise santé va générer des coûts supplémentaires...

Des coûts supplémentaires engendrent un risque de paupérisation et d'endettement....

Tout comme le respect de la dignité humaine et l'accès aux droits sociaux

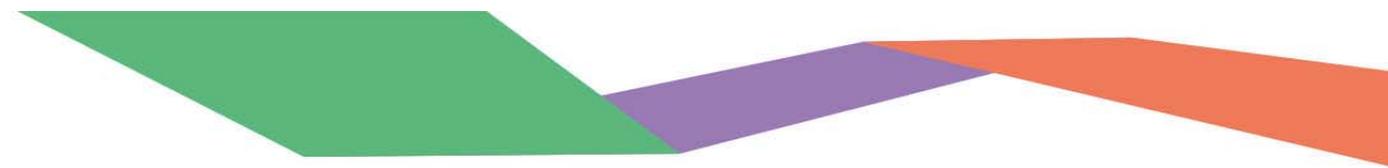
En 2030, sans remise en question profonde,



Huybrechs, F., Meyer, S., Vranken, J., 2011, La précarité énergétique en Belgique. Rapport Final. ULB - CESE et UA - OASes

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

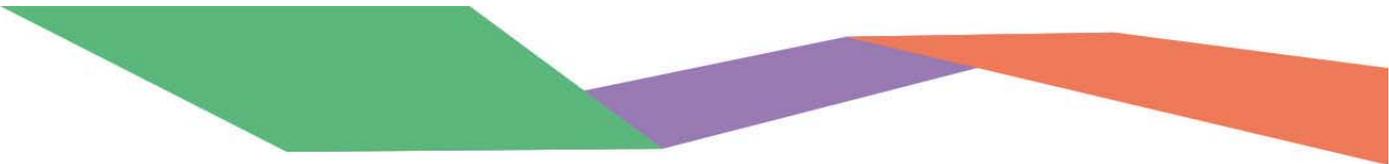


En 2030, sans remise en question profonde,

On risque encore de décrire la précarité énergétique, comme il y a 30 ans...

Tout se tient et tout est lié :

Revenus, logement, énergie, santé, éducation...



En conclusion pour 2030, nous espérons que :

- chaque individu pourra prétendre à des revenus « décents »...
- la rénovation des logements, tant privés que sociaux, aura permis de répondre aux normes en vigueur...
- l'utilisation de ces logements sera acquise et entré dans les mœurs dès le plus jeune âge...
- Un accompagnement puisse être dispensé à celui qui en besoin,
- le système d'accès à l'énergie sera simplifié...

Quel marché de l'électricité et du gaz ? La vision des CPAS wallons.

13 mai 2016

En conclusion, quel marché de l'énergie en 2030 ?

- Pensez l'avenir quand on ne sait pas de quoi sera fait demain ?
- Peut-on avancer en laissant 20 % de la population sur le quai ?